

Le PLUi-H des Monts de GY

Le 04 et 11 février 2025

**Participez aux réunions publiques du
PLUi-H des Monts de Gy**

QU'EST-CE QUE LE PLUi-H DES MONTS DE GY ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), est un document stratégique pour l'aménagement du territoire des 24 communes des Monts de Gy sur les 15 prochaines années, soit pour la période de 2025 à 2040.

Si vous souhaitez davantage d'informations sur le PLUi-H des Monts de Gy, vous pouvez consulter l'article « Le PLUi des Monts de Gy » sur le site internet montsdegy.fr

Les deux prochaines réunions publiques ouvertes à tous ont pour but de présenter le diagnostic territorial et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

- **LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL DES MONTS DE GY**

Le diagnostic territorial est une analyse détaillée des caractéristiques du territoire. Ce diagnostic est une étape essentielle puisqu'il permet de comprendre comment fonctionne le territoire des Monts de Gy avant de définir des projets d'aménagement.

- **LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD) DES MONTS DE GY**

Le PADD est un document stratégique qui définit les grandes orientations de développement et d'aménagement du territoire sur le long terme.

Le PADD a pour but de définir les objectifs principaux concernant :

1. **Le développement du territoire** : Où et comment l'urbanisation pourra se faire, en fonction des besoins de logement, de mobilité, des équipements, des activités économiques, etc.
2. **La gestion des ressources et de l'environnement** : la préservation des espaces naturels et agricoles, la gestion des risques, la transition énergétique, ainsi que la qualité de l'air et de l'eau.
3. **L'amélioration du cadre de vie** : Améliorer la qualité de vie des habitants en créant des espaces publics, des transports, des services et équipements accessibles.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui constitue la pièce maîtresse du PLUi-H a été débattu en Conseil Communautaire en décembre 2024.

QUELLES COMMUNES SONT CONCERNEES ?

Le PLUi-H assure des règles identiques à l'échelle des 24 communes des Monts de Gy :

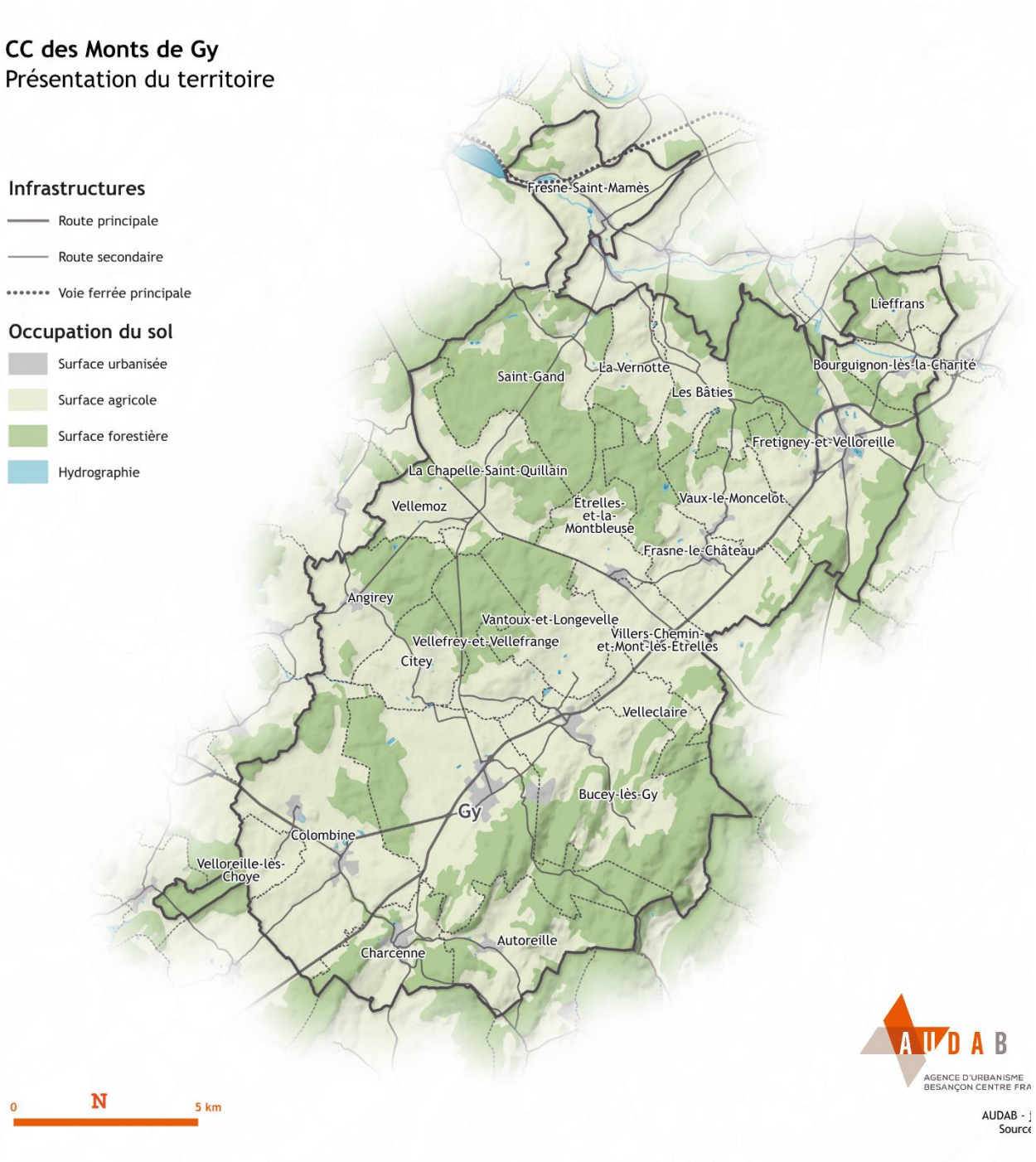
CC des Monts de Gy Présentation du territoire

Infrastructures

- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée principale

Occupation du sol

- Surface urbanisée
- Surface agricole
- Surface forestière
- Hydrographie



POURQUOI SUIS-JE CONCERNE.E PAR LA REVISION DU PLUI H ?

Si je souhaite :

- M'informer sur le projet de la communauté de communes : quels terrains seront constructibles ? quelles zones d'activités se développeront ? quelles terres agricoles seront préservées ?
- Construire un logement dans les années à venir ?
- Faire une extension à mon logement pour la création d'une nouvelle pièce ou d'un garage ?
- Creuser ou installer une piscine ?
- Construire un abri de jardin ?
- Réaliser une clôture ou un portail ?
- Installer des panneaux solaires sur ma toiture ou en façade ?
- Protéger une haie, un verger, un arbre remarquable ?

Venez-vous informer et échanger en réunion publique avec vos élus sur l'avenir du territoire des Monts de Gy :

Mardi 04 février 2025 à Charcenne (19h)

Salle polyvalente

Place de l'Eglise

Mardi 11 février 2025 à Fretigney-et-Velloreille (19h)

Salle Fourouze - rue de Fourouze